



## Contre la répression et la violence d'Etat Pour les revendications des salarié-es

Avant les congés, le président de la République a décidé de promulguer la loi sur les retraites et voler 2 ans de leur vie aux travailleurs. Au printemps, des millions de salariés ont fait grève et manifester pacifiquement contre cette réforme. Contre eux, il n'a pas hésité à utiliser tous les artifices constitutionnels de la Vème République pour passer en force en lieu et place de la discussion. Pire, il n'a pas hésité à réprimer, à gazer, à blesser, voire estropier ceux qui n'acceptaient pas ce recul social. Il n'a pas hésité à instrumentaliser les forces de l'ordre contre les revendications des travailleurs.

A plusieurs reprises et en particulier en 2020 et 2021, nous nous sommes mobilisés avec la Libre Pensée et la Ligue des Droits de l'Homme contre le fichage des militants syndicalistes ou politiques. Nous avons manifesté ensemble contre la loi « sécurité globale ».

De façon toujours plus déterminée, le gouvernement développe un arsenal répressif et autoritaire qui remet en cause les libertés démocratiques, en particulier la liberté de manifester. Il a décidé de réprimer tous ceux qui s'opposent à sa politique et ses décisions. La Confédération Syndicale Internationale a d'ailleurs publié un rapport qui accuse la France de brutalité et « *d'arrestations aveugles* » lors des manifestations contre la réforme des retraites et s'alarme du niveau record des atteintes aux droits des travailleurs.

Après la mort de Nahel, tué à bout portant par un policier, et la révolte qui s'en est suivie, nous avons assisté à des pressions du gouvernement pour mettre en place une justice expéditive (742 peines d'emprisonnement avec une durée moyenne de plus de 8 mois). Nous ne pouvons que nous alarmer des propos tenus durant l'été par le Directeur Général de la Police nationale, le Préfet de Paris et le ministre de l'Intérieur remettant en cause l'indépendance de la justice, pourtant l'un des piliers de l'Etat de droit.

En cette rentrée, la répression prend un tour supplémentaire avec la convocation en gendarmerie de Sébastien Menesplier, membre du bureau confédéral de la CGT et secrétaire général de la fédération nationale des Mines et de l'Energie, pour rendre compte d'actions menées pendant le combat pour le retrait de la réforme des retraites. Dans ce cadre, plusieurs centaines de militants syndicalistes sont menacés de sanction. De même, les récents propos d'élu macroniste, à l'instar de Karl Olive, souhaitant l'instauration d'une « loi d'exception » qui interdirait les grèves et manifestations les veilles et durant les *grands événements*, font craindre le pire quant à la liberté syndicale des travailleurs et travailleuses.

Attachées de manière indéfectible aux libertés syndicales et au droit de grève, **les Unions Départementales CGT, FO, FSU et Solidaires de Loire-Atlantique** condamnent la répression des militants syndicaux et exigent l'arrêt des procédures en cours contre ces militants.

Elles exigent l'abrogation immédiate de la loi Hollande / Cazeneuve de 2017, ainsi que l'interdiction de l'utilisation des armes « LBD » et « grenades de désencerclement » à l'occasion des manifestations. Elles considèrent que la seule issue pour sortir de la situation dans laquelle est plongé le pays est de répondre aux légitimes revendications, parmi lesquelles l'abrogation de la réforme des retraites et l'augmentation des salaires et pensions au niveau de l'inflation au minimum.

Elles appellent à participer à la marche « contre la répression » du 23 septembre prochain sur ces bases.

**Nantes, le vendredi 22 septembre à 18H, Préfecture.**  
**Saint Nazaire, le samedi 23 septembre à 11H, Sous-Préfecture**

Nantes, le 12 septembre 2023